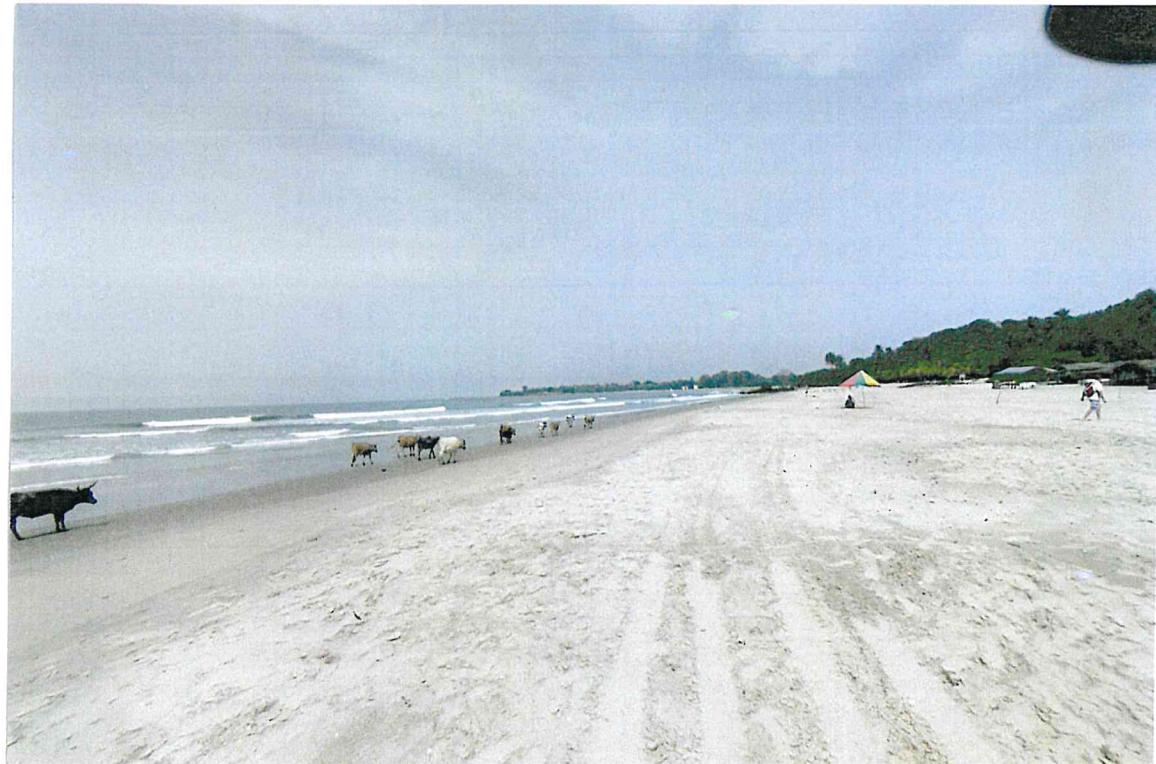


EAU ASSAINISSEMENT CAP SKIRRING « SENEGAL »



**D. VAURETTE
MEDECIN BIOLOGISTE
MEDECINE TROPICALE**

MARS 2025

Le CAP SKIRRING est une station balnéaire à l'extrême sud-ouest du Sénégal dans le département d'OUSSOUYE et la région de ZIGUINCHOR en CASAMANCE.

Selon le recensement administratif au 2009 la ville comptait 12000 habitants.

Depuis des nombreuses années j'ai travaillé avec différentes ONG sur la problématique de l'eau et de l'assainissement dans certains PED (GUINEE CONAKRY, NIGER, BURKINA FASO et SENEGAL).

En mars 2025 je me suis rendu en CASAMANCE.

Bien que non mandaté par une ONG particulière je me suis intéressé aux problèmes de l'eau et de l'assainissement dans la ville de CAP SKIRRING.

Il m'a paru intéressant de relater le système de traitement des ordures ménagères et des boues qui pourraient servir d'exemple pour d'autres villes des PED.

I – LE SYSTEME D'EAU

Il existe comme dans tous les PED des puits traditionnels pour le maraîchage.

Certains particuliers ainsi que les centres de santé possèdent leur propre forage (environ de 50 à 80 M de profondeur). L'eau est pompée dans les réserves grâce à des panneaux solaires et peut alimenter plusieurs habitations.

En ce qui concerne la ville, il existe 2 forages (80-100 M de profondeur) l'un à BOUCOTTE et le seconde à KABROUSSE.

L'eau est pompée grâce à des moteurs et alimente les châteaux d'eau.

Cette eau n'est pas supplémentée en chlore.

Le chef du village de BOUCOTTE nous a fait savoir que les châteaux d'eau font l'objet d'un traitement ponctuel par du chlore tous les 4-6 mois grâce à l'intervention d'agents extérieurs.

À partir du château d'eau, l'eau descend par gravitation jusqu'aux bornes publiques. La population vient chercher cette eau à l'aide des bidons de 10-20 L.

N'ayant pas à ma disposition des matériels pour vérifier l'absence de contamination bactérienne je ne peux affirmer avec certitude la potabilité de cette eau.

Il est fort probable qu'elle soit propre à la consommation si toutefois les canalisations sont en bon état et entretenues.

Ayant à ma disposition un chlorimètre HANNA j'ai pu constater l'absence logique de CLR au niveau des bornes publiques. Cependant après avoir ajouté 2 mg/l de CA dans un bidon de 20 L j'ai retrouvé le même chiffre au bout de 30 minutes.

Cela laisse à penser que l'eau délivrée est indemne de germes du moins en quantité Importante. En effet si cela avait été le cas le taux de CA aurait chuté.

On trouve dans les commerces des solutions chlorées sous le nom de MADAR à 2,4% de CA. En cas de stockage ou de problème ponctuel, on pourrait conseiller à la population d'ajouter 1 mg CA/L soit 1 ml de MADAR pour 1 bidon de 20 L conformément aux recommandations de l'OMS.

II- DÉCHETTERIE

Il existe à KABROUSSE une déchetterie située dans une enceinte clôturée.

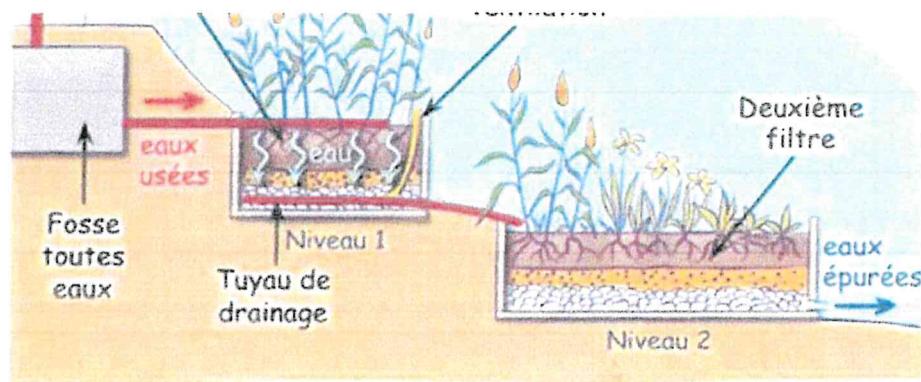
Il n'existe pas de dépôt des déchets à l'air libre comme on le voit trop souvent. Dans ce type de dépôt on remarque souvent des enfants qui récupèrent des objets ayant une valeur marchande ; cela génère un absentéisme scolaire et des risques sanitaires évidents.

Les déchets qui arrivent à KABROUSSE sont triées sur un tapis roulant. Plastiques et verre sont mis de côté mais nous n'en connaissons pas leur devenir. Papiers et cartons sont incinérés dans un brûleur.

Les déchets alimentaires sont triés et font l'objet d'un compostage utilisé pour le maraîchage.

III- L'ASSAINISSEMENT

Les camions vidangeurs déversent les boues dans une cuve. Urines et fèces font l'objet d'un traitement par phytoépuration selon le schéma ci-dessous :



Filtres à roseaux - © D. Klecka

Les boues sont déversées dans une cuve puis arrivent dans les deux premières lagunes parallèles plantées de végétaux. Dans les premiers « casiers » se produit une filtration mécanique verticale de particules avec une dégradation des matières organiques par des bactéries aérobies.

Un tuyau de drainage situé au fond de la lagune entraîne les eaux dans le second « casier » à écoulement horizontal où s'effectue une extraction des polluants par les racines des plantes. Un tuyau assure l'évacuation des eaux traitées dans une cuve. Cette eau est utilisée pour le maraîchage. Ce système de traitement des boues pourrait servir de modèle dans les PED.

L'ACAUPED a construit un système similaire à MAMOU en GUINÉE CONAKRY.

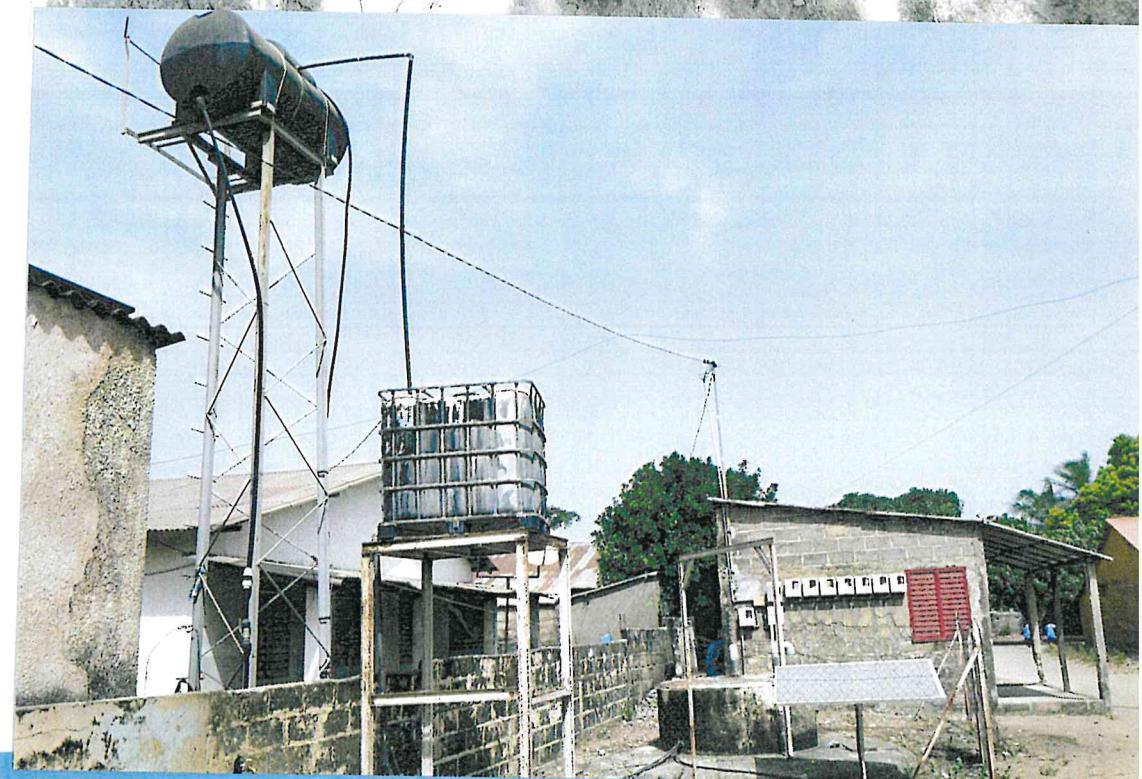
Trop souvent les boues sont déversées dans des zones de dépotage pas toujours bien conçues. Il en découle des risques d'infiltration et de contamination des nappes phréatiques. Ces zones sont à l'air libre d'où des risques sanitaires importants. Il arrive comme cela nous a été relaté que lors des saisons d'hivernage ces boues soient entraînées vers les villages proches.

En ce qui concerne le traitement des boues aux CAP nous ne pouvons relater que ce que nous avons constaté des visu accompagné par un responsable. Ce dernier n'a pas pu nous renseigner plus amplement sur la construction des lagunes (plusieurs couches de graviers?). Néanmoins nous avons pu voir le cheminement des boues et la récupération de l'eau après phytoépuration. Il est évident que la présence d'un club de vacances du CAP SKRINING n'est pas étrangère à l'existence de cette déchèterie.

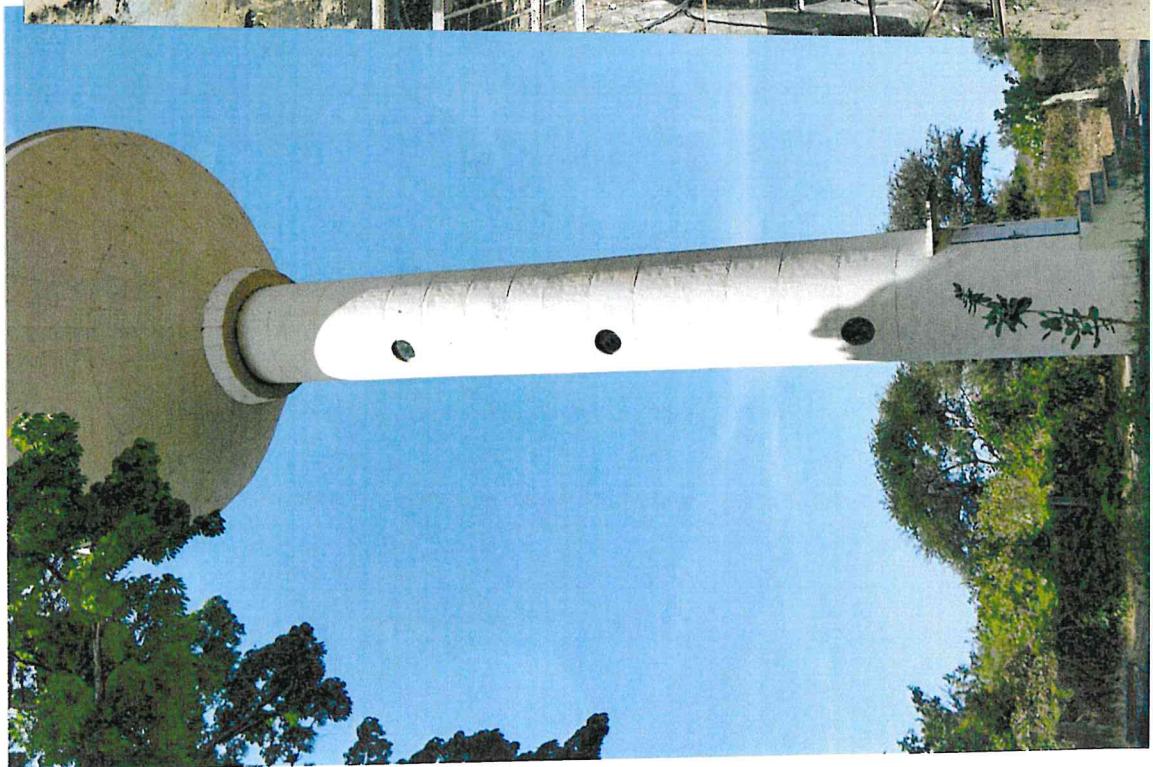
Puits
traditionnel



Forage
individuel



Château
d'eau
de Boucotte



Bornes publiques



Brûleur de papiers et cartons



Compostage des déchets alimentaires



Arrivée
des déchets



Rangement
déchets et
materiel



Tapis de
triaje



Cuve de réception des boues



Lagune 1



Lagune 2



Cuve de récupération de l'eau traitée

